



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

FC

P.V. AEECA 17
P.V. SID 13

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la
Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Procès-verbal de la réunion du 19 décembre 2022

Ordre du jour :

Entrevue avec Mme Emanuela Del Re, Représentante spéciale de l'UE pour le Sahel

*

Présents : Mme Simone Beissel, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. François Benoy, Mme Stéphanie Empain, M. Marc Goergen, M. Fernand Kartheiser, M. Claude Lamberty, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

M. Frank Colabianchi

Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Djuna Bernard, M. Emile Eicher, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fred Keup, Mme Lydia Mutsch, M. Marc Spautz, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Mme Diane Adehm, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Dan Biancalana, M. Léon Gloden, M. Gusty Graas, M. Max Hahn, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Georges Mischo, Mme Lydia Mutsch, membres de la Commission de la Sécurité intérieure et de la Défense

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

*

Entrevue avec Mme Emanuela Del Re, Représentante spéciale de l'UE pour le Sahel

Le Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, M. Yves Cruchten, souhaite la bienvenue à la Représentante spéciale de l'UE pour le Sahel. Il rappelle que le Luxembourg est très actif dans le domaine de la coopération et participe à des missions étrangères, dont notamment au Mali. Il note que la Commission des Affaires étrangères ainsi que la Commission de la Défense se penchent régulièrement sur la question de l'avenir de cette région.

Mme Emanuela Del Re indique de considérer le Luxembourg comme un allié et elle est d'avis que le Luxembourg garde une approche rationnelle dans la question du Sahel. Mme Del Re explique que la situation au Sahel est actuellement tâchée de beaucoup d'émotions et que les 27 Etats membres divergent dans leurs visions concernant la présence européenne dans la région. Dans ce contexte, elle soulève que le Luxembourg est un point de référence. En outre, elle se réjouit que le Luxembourg participe à des missions dans la région du Sahel, ce qui indique que ce dernier est conscient de l'importance du Sahel. Elle indique encore que le nombre de missions n'importerait pas, mais plutôt la qualité de celles-ci.

Mme Del Re revient sur ses principales activités en tant que représentante spéciale de l'UE. Elle indique que sa principale mission consiste à représenter Josep Borrel, le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et européennes de l'UE, dans la région du Sahel. Elle note encore que la région du Sahel représente actuellement un des dossiers les plus épineux pour l'UE. Dans le contexte de la présence russe au Sahel et de la guerre en Ukraine, Mme Del Re souligne l'importance de l'UE à rester engagée et présente dans la région. Dans ses fonctions de représentante spéciale de l'UE, Mme Del Re est également amenée à voyager dans les pays du Maghreb, car ces derniers ont des relations très particulières avec les pays du Sahel. En effet, elle met en évidence qu'il y a une dynamique immense dans ces pays. Mme Del Re annonce également d'avoir récemment lancé l'initiative #onedesert dans le cadre de la conférence sur la coopération transfrontalière Libye-Sahel. Elle exprime le souhait du soutien du Luxembourg dans le cadre de cette coopération.

Un autre point abordé par Mme Del Re est le soutien du Luxembourg en amont du Conseil des affaires étrangères du 23 janvier lors duquel l'engagement de l'UE dans la région du Sahel sera porté à l'ordre du jour. Selon la représentante spéciale, il est essentiel que l'UE demeure engagée dans cette région. Elle souligne l'importance des missions techniques afin de recevoir des renseignements de première main de ce qui se passe réellement dans cette région. La présence de l'UE dans la région est essentielle pour des questions de sécurité et des questions liées aux flux migratoires. Mme Del Re souligne l'importance de donner des perspectives à la jeunesse sahélienne, de s'engager davantage dans la lutte contre les dynamiques terroristes ainsi que de soutenir la région dans le contexte de la crise alimentaire et du changement climatique. Elle rappelle que le Sahel est la frontière méridionale de l'Europe. Finalement, elle met en garde de la présence affluente de la Russie dans la région et de l'importance de soigner la bonne réputation de l'UE.

Le Président de la Commission des Affaires étrangères et européennes, M, Yves Cruchten, rassure la représentante spéciale en soulignant que le Luxembourg maintiendra son engagement dans la région du Sahel.

La Présidente de la Commission de la Défense, Mme Stéphanie Empain, souligne l'importance de recevoir l'avis des gens qui travaillent dans la région du Sahel afin de se faire une idée plus précise des enjeux. Dans le contexte de l'approche 3-D (diplomatie, défense et développement) en matière de politique étrangère du Luxembourg, la députée se renseigne sur les relations diplomatiques à entretenir avec des pays tels que le Burkina Faso et le Mali. Mme Del Re fait noter l'importance de la diplomatie parlementaire dans cette région et invite les députés luxembourgeois à se rendre sur place pour se faire une idée. En ce qui concerne la question relative au développement du sentiment anti-français/antiblanc, Mme Del Re fait observer que ce sentiment est présent depuis longtemps et qu'il est répandu un peu partout en Afrique. Elle regrette le fait que la Russie soit présente avec ses campagnes de désinformation ainsi qu'avec son soutien symbolique. Dans ce contexte, Mme Del Re précise que la Russie a récemment offert deux hélicoptères aux autorités maliennes. La représentante spéciale note qu'il faut insister sur le fait que l'UE soit le premier pays partenaire du Sahel. Pour ce qui est des relations entre le Sahel et la France, elle souligne que la France reste le partenaire le plus naturel pour le Sahel, car le « leadership sahélien » poursuit des études universitaires en France et que la classe moyenne entretient beaucoup de relations avec le pays. Une autre question de Mme Stéphanie Empain concerne le déploiement d'une mission de formation EUTM au Niger. Mme Del Re confirme le souhait de l'UE de se concentrer davantage sur ce pays et elle entend demander au Ministre de la Défense luxembourgeoise s'il envisage une participation luxembourgeoise à l'EUTM Niger.

De manière générale, Mme Del Re porte à l'attention des députés qu'il ne faut pas se limiter au Burkina Faso et le Mali, mais que d'autres pays du Sahel tels que la Mauritanie, peuvent être des acteurs importants en termes d'opportunités.

Le député Sven Clement indique d'avoir visité à plusieurs reprises le Sahel notamment dans le cadre de projets de coopération ou de projets éducatifs. Il regrette la présence de la Russie et de la Chine, non seulement du point de vue financier, mais également en termes de désinformation. Il soulève la question des dispositions de l'UE pour améliorer sa visibilité dans la région. La représentante spéciale admet que la visibilité de l'UE représente une problématique car les activités européennes sont souvent mélangées avec des activités onusiennes. En ce qui concerne la présence de la Russie et de la Chine, elle fait noter que la présence russe est présente au Sahel depuis des décennies. Elle est d'avis que la stratégie russe ne semble pas parvenir à ses fins, à savoir s'immiscer dans le processus politique, mais elle admet que la présence des mercenaires russes au Mali a été la cause première du retrait européen. En effet, la présence du groupe Wagner a définitivement eu un impact dans les relations UE- Sahel. En ce qui concerne la Chine, Mme Del Re note qu'elle propose un modèle qui n'est pas viable pour les pays du Sahel, à savoir un « modèle de débit ».

La députée Nathalie Oberweis évoque avoir vécu deux ans au Niger et elle signale le manque de perspectives de la jeunesse sahélienne ainsi que les impacts du changement climatique sur la population. En ce qui concerne la crise des réfugiés, elle critique la politique migratoire de l'UE en l'accusant d'avoir construit des murs invisibles pour les migrants. Dans ce sens, elle soulève la question de la vision européenne en matière d'une politique migratoire légale. La représentante spéciale fait remarquer que la question de la gouvernance au Sahel est fondamentale. Elle note que le terrorisme arrive à s'imposer dans les pays du Sahel car il donne l'illusion de pouvoir résoudre les problèmes de la région. Or, elle est d'avis qu'il s'agit plutôt d'un terrorisme lié à la criminalité plutôt que d'un terrorisme lié à des idéologies. En ce qui concerne la migration, elle donne raison à la députée que la jeunesse sahélienne est

contrainte de quitter la région à cause d'un manque de perspectives. Selon Mme Del Re, il faut créer des opportunités légales et les corridors humanitaires seraient une piste à exploiter. Elle dit vouloir promouvoir cette proposition d'origine italienne au niveau européen. L'objectif étant de mettre en place un système par lequel les individus sont choisis sur le plan de la vulnérabilité et sur leurs chances de s'intégrer dans le pays d'accueil.

Le député Fernand Kartheiser se renseigne sur la perception de Mme Del Re concernant la situation dans les pays du Maghreb. Mme Del Re précise l'importance de la question des frontières dans cette région, d'où le lancement de l'initiative #onedesert. En ce qui concerne les relations entre l'Algérie et le Maroc, elle admet que l'UE tend à soutenir davantage le Maroc. Elle informe d'avoir pris la décision de se déplacer en Algérie étant donné que le pays a joué un rôle important dans l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Elle note que l'Algérie mène diverses activités dans le Sahel notamment des activités pour contrecarrer le terrorisme ou encore des activités sur le plan culturel. Un exemple cité par la représentante spéciale est l'organisation de formations spécifiques pour les imams. Elle regrette le manque de collaboration entre l'Algérie et le Maroc, d'autant plus que le Maroc met également en place toutes ces activités au Sahel.

Quant à la Libye, Mme Del Re informe que l'UE est présente via sa mission d'assistance pour une gestion intégrée des frontières (EUBAM Libye). En ce qui concerne la Tunisie, la représentante spéciale entend organiser une conférence au sujet des voies de migration légales. Finalement, elle regrette la mauvaise réputation de cette région car, selon elle, des dynamiques intéressantes s'y développent.

Luxembourg, le 19 décembre 2022

Procès-verbal approuvé et certifié exact